



KPMG AUDIT SUD-EST  
480 avenue du Prado  
CS 90303  
13269 Marseille Cedex 8  
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54  
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

**Association club de la Croisière  
Marseille Provence**

**Rapport du commissaire aux  
comptes sur les comptes  
annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2013  
Association club de la Croisière Marseille Provence  
Maison du tourisme - 2 Rue Beauvau - 13001 Marseille  
*Ce rapport contient 13 pages*



KPMG AUDIT SUD-EST  
480 avenue du Prado  
CS 90303  
13269 Marseille Cedex 8  
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54  
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

Association club de la Croisière Marseille Provence

Siège social : Maison du tourisme - 2 Rue Beauvau - 13001 Marseille

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association club de la Croisière Marseille Provence, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1 Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **2 Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne l'existence et la réalité des subventions obtenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3 Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 28 février 2014

KPMG Audit Sud-Est



Robert Acquaviva  
*Associé Provence*

# BILAN

## 31 DECEMBRE 2013

En Euros

ACTIF	2013		2012 Net	PASSIF	2013	2012
	Brut	Amortiss. et provisions				
<b>Actif immobilisé :</b>						
immobilisations corporelles	1 499	1 499	-	Report à nouveau : Résultat de l'exercice (Util fonds asso)	52 039 3 509	44 158 7 881
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 499</b>	<b>1 499</b>	<b>-</b>	<b>CONSOLIDATION</b>	<b>55 548</b>	<b>52 039</b>
<b>Actif circulant :</b>				<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIF</b>	<b>55 548</b>	<b>52 039</b>
Clients et comptes rattachés	34 198	900	33 298	fonds dédiées		8 580
Fournisseurs avoirs à recevoir	32 037		32 037	Provisions pour risques		2 187
Créances fiscales	95 560		95 560	<b>PROVISIONS RISQUES &amp; CHARGES</b>	<b>-</b>	<b>10 767</b>
Autres créances	98 300		98 300	<b>Dettes :</b>		
Disponibilités	43 877		43 877	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	196 531	439 081
Valeurs mobilières de placement			-	Tva sur avoir à recevoir		-
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>303 971</b>	<b>900</b>	<b>303 071</b>	Dettes fiscales	19 555	32 885
Charges constatées d'avance	26 913		26 913	Dettes sociales	29 294	38 671
<b>TOTAL ACTIF DU BILAN</b>	<b>332 383</b>	<b>2 399</b>	<b>329 984</b>	Autres dettes	56	21
				<b>TOTAL DETTES</b>	<b>245 436</b>	<b>521 425</b>
				Produits constatés d'avance	29 000	
				<b>TOTAL PASSIF DU BILAN</b>	<b>329 984</b>	<b>573 464</b>

CLUB DE LA CROISIERE - RESULTAT 2013

COMPTE DE RESULTAT	2013	2012	%	Ecart €
Cotisations membres fondateurs :	51 000	51 000	100%	0
Cotisations membres actifs	34 000	34 000	100%	0
Participations	47 759	129 843	37%	-82 084
Subventions et conventions	338 607	643 750	53%	-305 143
Autres produits et contributions	2	105	2%	-103
Reprises de provisions sur créances douteuses	2 800			2 800
Reprises de provisions pour risques	2 187	12 500	17%	-10 313
Reprises sur engagements réaliser sur ressources affectées	8 580	240 000	4%	-231 420
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>484 935</b>	<b>1 111 198</b>	<b>44%</b>	<b>-626 263</b>
Achats & autres services extérieurs	338 690	901 763	38%	-563 073
Impôts et taxes	6 054	3 177	191%	2 877
Salaires et charges sociales	134 818	181 164	74%	-46 346
Pertes sur créances irrécouvrables	1 800			
Autres charges de gestion courante	51	1	NS	50
Dotations aux amortissements				
Dotations aux provisions	900	2 800	32%	-1 900
Engagements à réaliser sur ressources affectées		8 580	NS	-8 580
Provision pour risques		2 187	NS	-2 187
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>482 314</b>	<b>1 099 672</b>	<b>44%</b>	<b>-617 358</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 621</b>	<b>11 527</b>	<b>23%</b>	<b>-8 905</b>
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>NS</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>67</b>	<b>0</b>	<b>NS</b>	<b>67</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(67)</b>	<b>0</b>	<b>NS</b>	<b>-67</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>2 554</b>	<b>11 527</b>	<b>22%</b>	<b>-8 972</b>
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>1 882</b>	<b>204</b>	<b>NS</b>	<b>1 678</b>
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>308</b>	<b>2 459</b>	<b>NS</b>	<b>-2 151</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>1 574</b>	<b>-2 255</b>	<b>-70%</b>	<b>3 829</b>
Impôts sur les bénéfices	619	1 391	NS	-772
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>486 817</b>	<b>1 111 402</b>	<b>44%</b>	<b>-624 585</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>483 308</b>	<b>1 103 522</b>	<b>44%</b>	<b>-620 214</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>3 509</b>	<b>7 881</b>	<b>45%</b>	<b>8 898</b>

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

<b>CHARGES</b>		
Evaluation des contributions volontaires en nature (alimentaires...)		
Evaluation des contributions volontaires en nature (prestations, locations...)		
<b>PRODUITS</b>		
Prestations en nature		
Prestations en nature		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		0
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		0



Annexe aux comptes annuels  
31 décembre 2013

**ANNEXES**

## **NOTE ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2013 dont le total est de 329 984 €uros et au compte de résultat de l'exercice présenté en liste et présentant un bonis de 3 509 €uros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'annexe se présente en deux parties :

- **1<sup>ère</sup> partie** : règles et méthodes comptables
- **2<sup>ème</sup> partie** : compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat.

## **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

(Code de commerce – articles R 123 – 196 3°)

Aucun fait particulier n'est à signaler.

\*\*\*\*

## **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

(Code de commerce – articles 8 – 9 et 11)

(Décret n°83-1020 du 29/11/1983 – articles 7-21-24début, 24-1,24-2, et 24-3)

### **Méthode Générale**

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du Décret comptable du 29 novembre 1983, ainsi que du règlement du C.R.C 99-03 du 29 avril 1999, relatif à la réécriture du plan comptable :

Présomption de continuité d'exploitation  
Convention des coûts historiques, à l'exception des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une réévaluation légale,  
Principe de prudence,  
Permanence des méthodes,  
Principe de non-compensation,  
Principe d'importance relative,  
Intangibilité du bilan d'ouverture,  
Spécialisation des exercices.

### **Méthode d'évaluation et de présentation**

Aucun changement de méthode d'évaluation ni de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

### **Créances et dettes**

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.  
Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



## **Amortissements et provisions**

Les méthodes d'amortissements sont les suivantes :

	Durée	Mode
Immobilisations corporelles	1 à 3 ans	Linéaire

## **Effectif moyen de l'association au cours de l'exercice**

L'effectif net de l'association est composé de deux personnes en CDI travaillant à temps complet au sein de l'association.

Au cours de l'exercice, l'association a également embauché un CDD de courte durée pour le salon TOP CRUISE.

Une apprentie a rejoint l'équipe en octobre 2013.

Une personne de la CCIMP a été mise à disposition à temps complet par convention.

Telles sont les informations que nous avons jugées utiles de préciser pour la bonne compréhension des comptes annuels.

## **Engagements financiers :**

Cautions accordées ou reçues : Néant

Garanties accordées ou reçues : Néant

Avals accordées ou reçues : Néant

## **Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux**

### **1/ Rémunérations**

a) Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration de direction et de surveillance en raison de leur fonction :

Néant

b) Rémunérations allouées aux dirigeants, président directeur général et directeurs généraux.

Néant

### **2/ Avance**

Conformément à l'article L 225-43 du code de commerce, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

## **Evénement post clôture**

R.A.S.

**COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET CPTE DE RESULTAT**

**Comptes annuels au 31 décembre 2013**

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations corporelles	1499	0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1499</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à poste	Cessions		
Immobilisations corporelles	0		1499	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1499</b>	

**Etat des amortissements**

	Montant début exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Immobilisations corporelles	1499	0	0	1499
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1499</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1499</b>

Ventilations des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
Immobilisations corporelles	0	0	0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Etat des provisions**

Provisions pour risques et charges	Montant début exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Provisions pour risques	2187	0	2187	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2187</b>	<b>0</b>	<b>2187</b>	<b>0</b>

Provisions pour dépréciation	Montant début exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Sur comptes clients	2800	900	2800	900
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2800</b>	<b>900</b>	<b>2800</b>	<b>900</b>

## ANNEXE - Comptes annuels au 31 décembre 2013

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<i>De l'actif immobilisé</i>			
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts (1) (2)	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0
<i>De l'actif circulant</i>			
Clients douteux ou litigieux	900	900	0
Créances clients	33 298	33 298	0
Autres créances	0	0	0
Divers état et autres collectivités publiques	98 300	98 300	0
Taxe sur la valeur ajoutée	94 787	94 787	0
Impôts sur les bénéfices	773	773	0
<i>Charges constatées d'avance</i>	26 913	26 913	0
<b>TOTAUX</b>	<b>254 971</b>	<b>254 971</b>	<b>0</b>

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus
Fournisseurs et comptes rattachés	196 532	196 532	0
Avances et acomptes	0	0	0
Personnel et comptes rattachés	9 430	9 430	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 864	19 864	0
Impôts sur les bénéfices	0	0	0
Taxe sur la valeur ajoutée	17 263	17 263	0
Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 292	2 292	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0
Groupe et associés (2)	0	0	0
Autres dettes	56	56	0
<i>Produits constatés d'avance</i>	29 000	29 000	0
<b>TOTAUX</b>	<b>274 437</b>	<b>274 437</b>	<b>0</b>

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## *ANNEXE - Comptes annuels au 31 décembre 2013*

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	26 913,00
<b>total</b>	<b>26 913,00</b>
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	29 000,00
<b>total</b>	<b>29 000,00</b>

### Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 996,00
Dettes fiscales et sociales	12 803,72
<b>Total</b>	<b>31 799,72</b>
Produits à recevoir	Montant
Créances clients	2 800,00
<b>Total</b>	<b>2 800,00</b>

### Charges et produits sur exercice antérieur

Autres Charges	Montant
Ajustements comptables - divers	307,60
<b>total</b>	<b>307,60</b>
Autres Produits	Montant
Ajustements comptables - divers	1 684,55
<b>total</b>	<b>1 684,55</b>

### Evaluation des valeurs mobilières de placement

Pas de valeurs placées en 2013

*ANNEXE - Comptes annuels au 31 décembre 2013*

**Tableau de variation des fonds associatifs**

	Montant début exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotations de l'exercice	Reprises exercice	Montant fin exercice
<u>Fonds propres de l'association</u>					
<u>Réserves :</u>					
Report à nouveau	44158		7881		52039
Résultat de l'exercice	7881	-7881	3509	0	3509
Autres fonds associatifs	0				0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>52039</b>	<b>-7881</b>	<b>11390</b>	<b>0</b>	<b>55548</b>

**Tableau de suivi des fonds dédiés**

**NEANT**



**KPMG AUDIT SUD-EST**  
480 avenue du Prado  
CS 90303  
13269 Marseille Cedex 8  
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54  
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

**Association Club de la Croisière**  
**Marseille Provence**

**Rapport spécial du**  
**commissaire aux comptes sur**  
**les conventions réglementées**

Assemblée générale relative à l'approbation des comptes de  
l'exercice clos le 31 décembre 2013  
Association Club de la Croisière Marseille Provence  
Maison du tourisme - 2, rue Beauvau - 13001 Marseille  
*Ce rapport contient 2 pages*



**KPMG AUDIT SUD-EST**  
480 avenue du Prado  
CS 90303  
13269 Marseille Cedex 8  
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54  
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Association Club de la Croisière Marseille Provence**

Siège social : Maison du tourisme - 2, rue Beauvau - 13001 Marseille

### **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Assemblée générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Aux membres du Conseil d'Administration,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Marseille, le 28 février 2014

KPMG Audit Sud-Est

Robert Acquaviva  
*Associé Provence*



**KPMG AUDIT SUD-EST**  
480 avenue du Prado  
CS 90303  
13269 Marseille Cedex 8  
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54  
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

**Association Club de la Croisière**  
**Marseille Provence**

**Rapport spécial du**  
**commissaire aux comptes sur**  
**les conventions réglementées**

Assemblée générale relative à l'approbation des comptes de  
l'exercice clos le 31 décembre 2013  
Association Club de la Croisière Marseille Provence  
Maison du tourisme - 2, rue Beauvau - 13001 Marseille  
*Ce rapport contient 2 pages*





**KPMG AUDIT SUD-EST**  
480 avenue du Prado  
CS 90303  
13269 Marseille Cedex 8  
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54  
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Association Club de la Croisière Marseille Provence**

Siège social : Maison du tourisme - 2, rue Beauvau - 13001 Marseille

### **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Assemblée générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Aux membres du Conseil d'Administration,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Marseille, le 28 février 2014

KPMG Audit Sud-Est

Robert Acquaviva  
*Associé Provence*